



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II
TO H. E. Mr MOHAMED HUSEIN SAID ELSADR,
NEW AMBASSADOR OF THE ARAB REPUBLIC OF EGYPT
TO THE HOLY SEE***

Friday, 4 October 1996

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui au Vatican pour accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République arabe d'Égypte près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les salutations que vous m'avez transmises de la part du Président, S.E. M. Mubarak; je garde encore le souvenir vif de notre rencontre il y a deux ans. Je vous prie de transmettre en retour mes salutations cordiales à Son Excellence. Transmettez-lui l'assurance de mon profond respect pour le peuple égyptien et de mes prières pour le progrès, la paix et la prospérité de votre pays.

2. J'apprécie beaucoup vos aimables remarques en ce qui concerne les efforts du Saint-Siège visant à promouvoir le progrès de la paix dans le monde. Dans son service à la cause de la paix l'Église joue un rôle différent de celui des autorités civiles. Cette distinction, tout en prévenant toute identification de l'Église à la Communauté politique, n'amointrit en aucune manière l'urgence avec laquelle elle s'efforce de servir le bien de toutes les personnes, en tant qu'individus et en tant que membres de la société (cf. *Gaudium et spes*, n. 76). Précisément en raison de la profonde attention qu'elle porte aux questions transcendantes, l'Église peut être présente dans l'ordre temporel en éduquant les consciences aux vérités et aux valeurs fondamentales pour le bien-être de la société. Elle proclame avec force la vérité de la dignité de l'homme et œuvre afin de renforcer l'harmonie et la solidarité qui peuvent conduire à une action efficace en faveur du bien commun. Bien que sa mission soit en premier lieu spirituelle et religieuse, et que ses efforts soient dirigés avant tout vers les fidèles catholiques, l'Église demeure fermement engagée à œuvrer pour

le bien intégral de la famille humaine tout entière. Elle prête volontiers son soutien moral et matériel, à tous les hommes et à toutes les femmes qui combattent activement tout ce qui menace la paix qui devrait régner entre eux.

3. Le Saint-Siège affirme et défend sans équivoque la position selon laquelle la véritable religion rejette toute forme de violence et d'extrémisme, conformément à ce que S.E. le Président Mubarak a affirmé à l'occasion de la VIII^e Conférence du Conseil supérieur des Affaires islamiques, qui s'est tenu au Caire en juillet dernier. En effet, la nature même de la religion est de promouvoir une relation toujours plus respectueuse entre les individus, les peuples et les nations. C'est pourquoi j'ai écrit que: «si les religions ou des groupes de leurs disciples se laissaient aller à une sorte de fondamentalisme et de fanatisme dans l'interprétation et la pratique de leurs lois respectives en justifiant par des motifs religieux les luttes et les conflits avec autrui, ce serait aberrant. S'il y a une lutte digne de l'homme, elle est contre le désordre de ses passions, contre toutes les formes d'égoïsme, contre les tentatives d'asservissement du prochain. En un mot, elle est lutte pour tout ce qui est l'opposé exact de la paix et de la réconciliation» (Message pour la Journée mondiale de la Paix 1992, n. 7).

4. La référence de Votre Excellence aux conflits et aux luttes qui ont souvent été un fléau dans l'histoire de votre région, nous rappelle la situation présente au Moyen-Orient. J'encourage chaleureusement les efforts de l'Égypte en vue de contribuer à atteindre la paix et la stabilité dans une région encore frappée par les tensions et la violence. Beaucoup a été fait au cours des dernières années et pourtant, de nombreuses questions de base liées à la justice et à la reconnaissance des droits légitimes des peuples de cette région demeurent. Tandis que les gouvernements concernés et les membres de la Communauté internationale continuent d'œuvrer pour résoudre les difficultés existantes, le Saint-Siège n'insistera jamais assez sur le fait que le droit à la liberté religieuse, et la garantie juridique du respect de ce droit qui en découle, représentent les sources et la base d'une coexistence véritablement pacifique. De plus, il ne suffit pas d'exprimer son engagement à assurer cette liberté; cet engagement doit influencer de façon réelle et pratique les actions des chefs politiques et religieux, ainsi que le comportement des fidèles eux-mêmes. Dans ce contexte, je suis heureux de voir que vous avez souligné l'importance du respect mutuel, de la compréhension et du dialogue entre les différentes traditions religieuses présentes en Égypte. Cela n'est pas important que pour l'unité nationale; cela signifie également que tous les croyants, en tant que citoyens égaux, peuvent apporter leur contribution dans l'édification de la société égyptienne. La vie entière de la nation est renforcée par le mélange harmonieux des différentes traditions religieuses et culturelles de son peuple.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain qu'au cours de l'accomplissement de votre mission, les liens cordiaux d'amitié qui existent entre la République arabe d'Égypte et le Saint-Siège seront renforcés et enrichis. Je vous présente mes salutations et je vous assure que les différents bureaux de la Curie romaine seront toujours prêts à vous assister. Sur Votre Excellence, ainsi que sur vos concitoyens, j'invoque une abondance de Bénédiction divines.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.42 p.5.*

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana